

SANS-PAPIERS

Prison provisoire reste prison



La prison: un choc profond pour ceux dont le seul "crime" consiste à être entré illégalement au pays. (photo: Bruno Baltzer)

Un "centre de séjour provisoire" va être installé à Schrassig, pour accueillir les sans-papiers en voie de refoulement. Est-ce une réelle alternative à la pratique actuelle de les placer côte à côte avec des prévenu-e-s?

(rw) – Malam, Zia, Sawa, Aloya, Njagalova, Ayouméné, Elle est longue, la liste des personnes ayant protesté par voie judiciaire contre une pratique de longue date du gouvernement luxembourgeois: celle de mettre les gens en prison pour le seul fait que leurs papiers ne sont pas en règle. Mais le nom qui reste ancré dans la mémoire de ceux et celles qui militent pour les droits humains au Luxembourg, est celui d'Odile Mpo Luana.

Cette jeune Congolaise se prostituait sur les trottoirs du quartier de la Gare - milieu qu'elle cherchait désespérément à quitter, comme elle l'avait confié à des proches - lorsqu'en décembre 1999, elle fut pincée par la police. N'ayant pas de papiers valables, elle subit une "mise à disposition du gouvernement" - un euphémisme pour l'incarcération au centre pénitentiaire. Cette "rétention" est pratiquée dans le but de pouvoir collecter les informations, qui détermineront dans quel pays seront refoulées les personnes en question, sans qu'elles puissent s'évader pendant le temps des recherches. Odile Mpo Luana n'a pas pu accepter ce traitement qui, non seulement, la mettait

sur un pied d'égalité avec des criminel-le-s de tout ordre, mais qui réduisait à néant ses espoirs de pouvoir construire une vie pour elle et sa fille. Elle s'est suicidée dans sa cellule à Schrassig.

Deux ans plus tard, M. Juncker vient d'annoncer que son gouvernement a pris la décision de créer, par voie de règlement grand-ducal, un "centre de séjour provisoire pour étrangers en situation irrégulière". Selon le communiqué officiel, il s'agit d'une "structure spéciale strictement séparée et réservée à l'accueil exclusif des étrangers qui font l'objet d'une mesure d'expulsion ou de refoulement. Ces personnes ne seront donc plus mélangées aux détenu-e-s de droit commun. Il est proposé d'instituer un régime spécial, qui précise les droits et les obligations de ces personnes. Ainsi, elles doivent être informées, dans des délais assez courts, sur leur situation administrative. Bénéficiant d'un droit à la correspondance écrite illimitée et de la liberté de choisir les émissions radiophoniques et télévisées, elles ne peuvent être soumises à aucune obligation de travail en prison."

Plus civilisé?

Est-ce vraiment une bonne nouvelle? Si elle ne va pas cloré le débat fondamental sur l'opportunité des refoulements, cette décision va-t-elle du moins apaiser les critiques des ONG quant au traitement des personnes subissant une mise à disposition? Il est vrai que lors des débats qui suivirent le suicide d'Odile Mpo Luana, ce n'était pas uniquement l'emplacement choisi qui avait été critiqué, mais aussi l'encadrement psychosocial des personnes concernées. A ce qu'il paraît, le choc psychologique de se retrouver en prison est encore bien plus grand pour ces personnes que pour des prévenu-e-s. Certes, les mesures annoncées vont alléger le séjour en prison. Il reste que les sans papiers se retrouveront dans des cellules (avec leurs enfants, le cas échéant?), qu'on ne semble pas leur proposer des activités autre que de regarder la télé, et qu'il n'y ait pas de personnel spécialement formé pour les encadrer.

Mais qu'en est-il de la décision principale du gouvernement, du choix de principe de placer les personnes en "rétention" dans une des douze cellules qui seront réservées à cet effet à Schrassig? Est-ce vraiment une "façon plus civilisée" de les traiter, comme s'exprimait le premier ministre vendredi dernier? Jeannot Schmitz de l'association "Info Prison", est acerbe: "Depuis deux ans, nous critiquons le concept de l'élargissement du centre pénitentiaire, basé sur une concentration porteuse de conséquences négatives. Nous avons l'impression que face à

des projections de besoins en place, qui se sont avérées trop élevées, on cherche à rentabiliser la prison autrement, en remplissant les tracts avec des groupes marginalisés: des mineurs, des détenu-e-s déclarées irresponsables selon l'article 71 du code pénal, ou encore avec des sans-papiers. Résultat: ces personnes sont non seulement criminalisées, mais entrent effectivement en contact avec le milieu carcéral. La prison n'est pas apte à assurer un encadrement adéquat. Pourquoi n'a-t-on pas cherché de solution alternative à l'extérieur de la prison pour tous ces groupes? A long terme, ce serait non seulement préférable pour les concernés, mais aussi pour la société."

Eviter l'ambiance carcérale

Déjà dans un rapport de 1998, le délégué au procureur a cité une recommandation du "Comité européen pour la prévention de la torture", selon laquelle "ces personnes - si l'Etat estime nécessaire de les priver de leur liberté - ne soient pas placées dans une prison, mais dans des établissements ad hoc dotés d'un personnel qualifié pour gérer les problèmes spécifiques de cette sorte de privation de liberté". Il existe également maints jugements selon lesquels un centre pénitentiaire n'est pas un "établissement approprié" tel que le prévoit la loi sur "l'entrée et le séjour des étrangers" lors d'une mise à disposition. Et dans le cas de la jeune étudiante Fabienne Ayouméné, le tribunal administratif avait annulé en 1999 la décision du Ministère de la Justice de la détenir au centre pénitentiaire, en ordonnant de la placer dans la chambre d'un foyer ou un local similaire. Mais par rapport à la revendication de créer une structure alternative, sous forme d'un foyer par exemple, le gouvernement a toujours mis en avant des arguments de sécurité et estimé que "le nombre réduit des personnes ne justifiait pas la construction d'un centre de rétention autonome".

En consultant les modèles pratiqués dans les pays qui nous entourent, on remarque d'abord que des solutions miracles n'ont fait apparition nulle part. Souvent - comme c'est le cas chez nos voisins belges - le manque de moyens financiers fait que les sans papiers sont installés dans des centres trop grands, délabrés ou ressemblant de près à des prisons. Mais on fait plus d'efforts dans l'encadrement: cuisines, salles de jeux pour enfants, offre de cours de langues ou d'autres activités. Parfois, il y a quand-même des différences fondamentales: en France, par exemple, les locaux de rétention ne sont pas sous l'administration pénitentiaire.

commentar

Gute Kriege?

Effizient, sauber und "für uns günstig", so will man uns auch heute noch die Kriege im Kosovo und in Afghanistan verkaufen. Doch der Schein trügt.

Vor drei Jahren begann die Bombardierung Jugoslawiens. Sechs Monate liegen die ersten Angriffe gegen die Taliban zurück. Krieg ist ein Mittel der Politik geworden. Ein Mittel, das sich bewährt, könnte man auf den ersten Blick meinen.

Die Kriege haben ihre Ziele erreicht? Gewiss, die Scheusale - Milosevic, die Taliban - wurden besiegt und verjagt. Doch was kam danach? Rückkehr der vertriebenen Albaner, Vertreibung der Serben. Rückkehr der Nordallianz, die Macht wieder in den Händen der Kriegsherren. Beide Male: Anarchie, Kriminalität und das Feigenblatt einer "internationalen Schutztruppe".

Die Kriege waren sauber? Am Fernsehschirm sahen die Zielflüge aus wie in einem Videospiel - zusammenstürzende Pixelgebäude, kein einziger Blutspritzer. Doch auch Präzisionswaffen töten Zivilisten, wenn man sie in Stadtgebieten einsetzt. In Jugoslawien gab es Hunderte von Toten, in Afghanistan starben laut einer Schätzung mehr Unschuldige als am 11. September in New York.

Die Kriege sind "für uns günstig" ausgegangen? Der Krieg gegen Jugoslawien wurde allein aus der Luft geführt. Es gab kaum Abschüsse, sehr wenige Tote auf Seiten der Nato. In Afghanistan griff man zusätzlich auf eine andere Zero-loss-Variante zurück, den Stellvertreterkrieg. Statt amerikanische und britische Soldaten dem Feuer der Taliban-Stellungen auszusetzen, wurden die Sturmangriffe an die Nordallianz "outgesourct". Zuschlagen, ohne selber einstecken zu müssen, so hat man sich den Krieg schon immer gewünscht.

Doch gerade in diesem Punkt geht die Rechnung am wenigsten auf. Angesichts der erdrückenden Überlegenheit in der konventionellen Kriegsführung riskiert der Gegner auszuweichen - auf den Guerillakampf oder auf den Terrorismus. Auch nach innen bezahlen die siegreichen Regierungen einen hohen Preis. Ihre Glaubwürdigkeit in moralischen Fragen tendiert gegen Null, wenn sie Milosevic anklagen lassen, die Kriegsverbrecher in den eigenen Reihen aber nicht zur Verantwortung ziehen.

Und: Die Barbarei des Krieges wendet sich am Ende gegen Demokratie und Zivilisation - auch auf Seiten der Siegers. Sie fernhalten zu wollen, ist eine Illusion. Die Attentäter des 11. Septembers waren nicht zuletzt das Produkt eines "guten Krieges", des afghanischen Stellvertreterkrieges gegen die Sowjetunion zwanzig Jahre zuvor.

Raymond Klein ist Redakteur der woxx.

Feuerpause?

Im vergangenen Herbst eskalierte der Streit zwischen Wachpersonal und Schrassiger Gefängnisleitung. Die woxx hat nachgeforscht, wie es inzwischen um die Stimmung im Knast bestellt ist.

In tiefer Trauer

Fast fünfzehn Jahre leisteten sie treue Dienste für die woxx respektive den GrängeSpoun. Trotz technischer Pannen, Überstunden und oft unter miesesten klimatischen Bedingungen trugen diese wackeren Kolleginnen zum Gelingen der Zeitung bei, Tag für Tag, Woche für Woche, Jahr für Jahr. Darüber hinaus versüßten sie uns den Alltag mit Schokobonbons, Biolakritze, Gesundheitstee und asiatischem Lächeln. Für Augenschmaus und Farbtupfer im grauen Redaktionsalltag sorgte das Tragen von Ringelsöckchen in den schrillsten Farben.

Liebe LeserInnen, ihr ahnt es sicher längst: Alles hat ein Ende - und die woxx hat nun zwei: Bibine Schulze, unsere langjährige freundliche Kulturredakteurin und Muriel Prieur, unser Kreativhirn aus der Layoutabteilung, verlassen uns zum Ende des Monats. Kein Aprilscherz, leider!

An dieser Stille sei ihnen noch einmal unser aller herzlichstes Dankeschön dargebracht. Addi, Ihr zwei, und viel Glück für Euren weiteren Weg!

woxx - déi aner wochenzeitung / l'autre hebdomadaire, früher: GrängeSpoun - wochenzeitung fir eng ekologesch a sozial alternativ - gegründet 1988 - erscheint jeden Freitag • Herausgeberin: woxx soc. coop. • Redaktion: Karin Enser (karin.enser@woxx.lu), Robert Garcia (robert.garcia@woxx.lu), Léa Graf (lea.graf@woxx.lu), Richard Graf (richard.graf@woxx.lu), Germain Kerschen (germain.kerschen@woxx.lu),

Raymond Klein (raymond.klein@woxx.lu), Ines Kurschat (ines.kurschat@woxx.lu), Muriel Prieur (muriel.prieur@woxx.lu), Bibine Schulze (bibine.schulze@woxx.lu), Armand Turpel (armand.turpel@woxx.lu), Renée Wagener (renee.wagener@woxx.lu), Danièle Weber (danièle.weber@woxx.lu) • Karikaturen: Guy W. Stoos • Fotos: Christian Mosar • Verwaltung: Monique Ludovicy (monique.ludovicy@woxx.lu) • Bürozeiten: Mo. - Fr. 9 bis 12 und 13 bis 16 Uhr. Unterzeichnete Artikel geben nicht unbedingt die Meinung der Redaktion wieder. Die Redaktion behält sich Kürzungen vor. • Druck: Imprimerie COPE, Luxembourg • Einzelpreis: 1,49 € • Abonnements: 52 Nummern kosten 59,50 € (Ausland zzgl. 22,31€); StudentInnen und Erwerbslose erhalten eine Ermäßigung von 24,79 € • Postscheckkonto: CCPL 102654-28 (Neu-Abos bitte mit dem Vermerk "Neu-Abo"; ansonsten Abo-Nummer angeben, falls zur Hand) • Anzeigen: Espace Régie Luxembourg s.a. - Tel.: 26 25 75 -1 Fax: 26 25 75-75 • Recherchefonds: Spenden zur Unterstützung des weiteren Ausbaus des Projektes auf das Konto CCPL 24495-51 der "Solidaritéit mam GrängeSpoun asbl" sind stets erwünscht. Bitte keine Abo-Gelder auf dieses Konto. • Post-Anschrift: woxx, b.p. 684, L-2016 Luxembourg • Büros: 51, Av. de la Liberté (2. Stock), Luxembourg • E-mail: woxx@woxx.lu • Site: www.woxx.lu • Tel.: (00-352) 29 79 99-0 • Fax: 29 79 79

